



## Site local "La Tour de Montléans"

### Fiche d'identité

**Identifiant site :** SL000 La Tour de Montléans

**Commune(s) :** Jardin

**Canton :** Vienne 1

**Milieux :** Pelouses sèches écorchées sur sables, fourrés, prairies, Forêts caducifoliées, ruisseaux.

**Propriétaire :** Privés

**Surface zone intervention\* :** 16,27 ha

**Surface zone observation\* :** 33,3 ha

**Surface zone de préemption :** 0 ha

**Surface acquise :** 0 ha

**Surface conventionnée :** 0 ha

**Maîtrise foncière :** 0 %

**Maîtrise d'usage :** 0 %

\* La zone d'observation est égale ou supérieure à la zone d'intervention

### Visite du site :

Dates de visite du site :

31/07/2014 : Lucile Béguin, visite du site, prospection naturaliste

05/03/2015 : Lucile Béguin, Alix Savine (Département de l'Isère), Monsieur Thierry Quintard (Maire), visite de terrain et du chantier de coupe forestière sur le site.

### Personnes présentes lors du diagnostic

- Monsieur Thierry Quintard (Maire de Jardin)
- Alix Savine (Département de l'Isère)
- Lucile Béguin (Chargée d'études Association Nature Vivante)

#### **Personnes contactées:**

- Ligue de Protection des Oiseaux pour les données de Faune Vertébrées
- Association FLAVIA ADE données Lépidoptères, suite à une visite de site en été 2014
- Syndicat de rivière des 4 vallées
- Association Gentiana, Frédéric Gourgues pour les données floristiques

### Bibliographie :

- Zonages du POS de la commune de Jardin (PLU lancé/phase de consultation pour trouver le bureau d'étude)
- Étude piscicole des 4 vallées, réalisée par TERREO en novembre 2011 pour le Syndicat de rivière des 4 vallées.
- Etude hydrogéomorphologique de la Véga par TERREO en 2013.
- Cartographie du REDI (Réseau Écologique du Département de l'Isère) en 2009.
- Cartographie des zones humides du département de l'Isère (CEN Isère) version 2014.
- Zonage des ZNIEFF et type I et II (INPN).
- Rapport d'étude de BTS deuxième année : Les pelouses sèches de Montléans (2013)
- Connaissance et préservation des pelouses sèches en Isère Rhodanienne et Bonnevaux (Nature Vivante 2014)

- Inventaire des orchidées du Pays Viennois (Gère Vivante 2005)
- Répartition du Guêpier d'Europe en Pays Viennois (Gère Vivante 2004)
- Topo du site d'escalade de Jardin (38200) : Tour de Montléans (association CVHM)

## Présentation générale

### Descriptif sommaire

Le site de la tour de Montléans est très diversifié d'un point de vue des habitats naturels, par les nombreux usages déjà en place et notamment par l'aspect patrimonial et historique que représentent les vestiges archéologiques du secteur.

La Tour de Montléans, cœur historique du site, est le vestige d'un château féodal construit au XIIème siècle. Aujourd'hui, il ne reste du château uniquement la tour et quelques remparts.



Comme on peut le voir sur la carte de géologie du BRGM ci-contre, le château médiéval a été construit sur un affleurement de granite à biotite du Massif central (en rouge sur la carte). Le site se trouve juste à la limite entre le secteur « Massif central » situé à l'ouest et entre un sous-sol constitué de dépôts alluvionnaires plus à l'est. La conséquence de cette particularité sur les milieux naturels est la présence à quelques mètres de distance de dalles rocheuses acides et de pelouses écorchées sur loess (molasse). Ces différences géologiques aboutissent à une richesse naturelle importante, avec une grande diversité d'espèces et de milieux naturels.

Le site est donc constitué dans sa partie centrale d'une imposante masse rocheuse granitique sur laquelle trône la tour de Montléans. Elle-même est entourée de boisements caducifoliés de Charmaie-chênaie dans les secteurs les plus naturels, mais aussi de boisements mono-spécifiques de Robinier-faux-acacias. Au pied de la tour, le ruisseau de Bérardier (cité comme tel dans les documents du syndicat de rivières des 4 vallées), est noté comme temporaire sur les cartes IGN, mais semble en eau la majorité de l'année. Sur la partie sud-ouest du site sont présents des milieux ouverts avec un gradient d'hygrométrie partant des prairies mésophiles de bords de cours d'eau à des prairies plus sèches pour aboutir à des pelouses écorchées de xérobromion riches en orchidées (plus de 50 pieds et au moins 3 espèces déterminantes ZNIEFF). On retrouve également des fronts de falaise de molasse utilisés pour la nidification du Guêpier d'Europe, et un grand ensemble de fruticée à Prunelliers très utilisé par les petits passereaux.

De nombreuses espèces liées typiquement aux pelouses sèches du Pays Viennois sont présentes sur le site comme : les Guêpiers d'Europe, l'Azuré du Serpolet, ou encore l'Ibérus à feuilles pennées, le Plantain des sables et l'Immortelle des sables. Un petit papillon de nuit, *Eublemma candidana* a été identifié sur le site par Yann Baillet de l'association FLAVIA ADE. Cette espèce méridionale, dont la limite de répartition septentrionale est située dans le sud de l'Ain et le nord de l'Isère, est très localisée car utilise pour plante hôte l'Immortelle des sables (elle-même relativement rare). Ce papillon est sous prospecté, mais il peut actuellement être considéré comme remarquable pour le département.

Les ruisseaux et notamment un affluent en rive gauche du ruisseau des Béradiers pourraient être favorables à la présence de l'Écrevisse-à-pieds-blancs, qui n'est pour l'instant pas connu sur le site.



*Remparts de l'ancien Château et affleurement de granite*



*Tour de Montléans (Source site Internet mairie)*



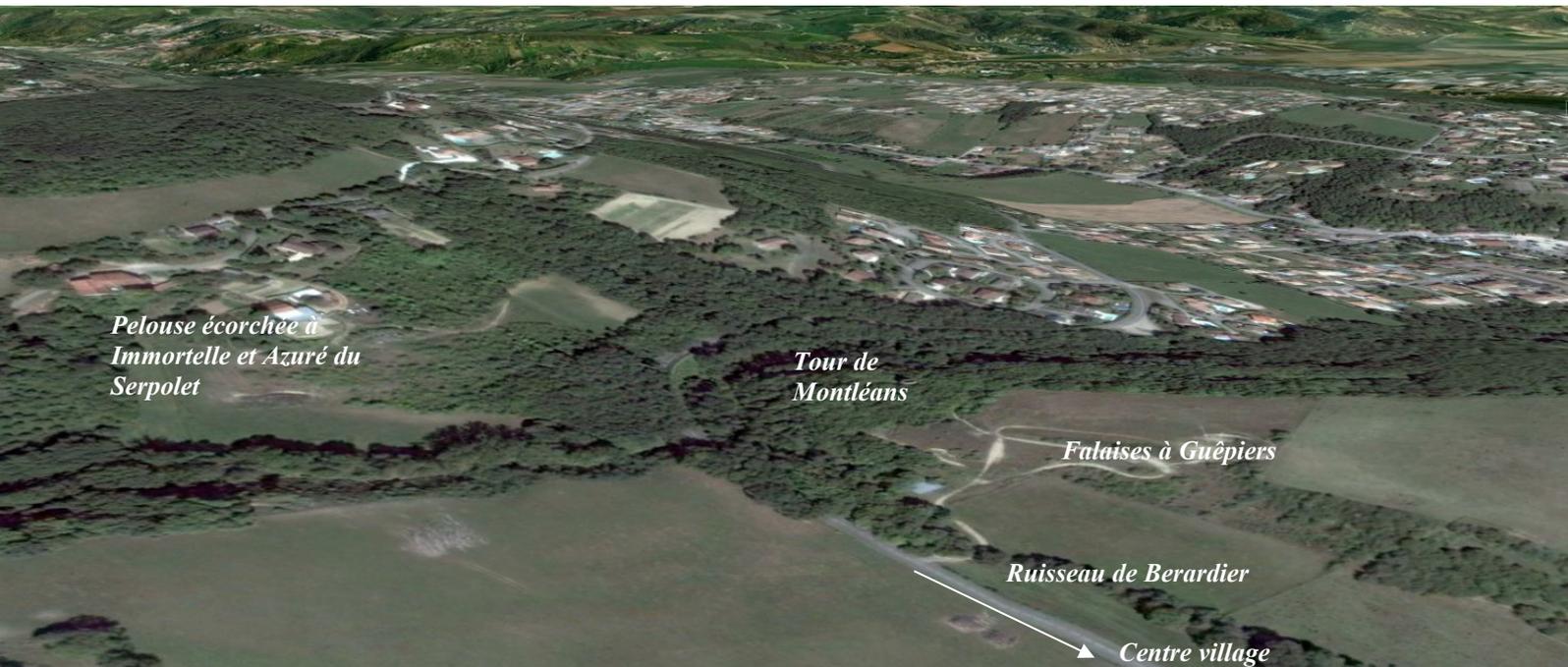
*Pelouse écorchée à immortelles secteur ouest (source site mairie)*



*Pelouse écorchée à Immortelles secteur Est*

*Falaise à Guêpiers d'Europe (photo Corentin Bonnard)*





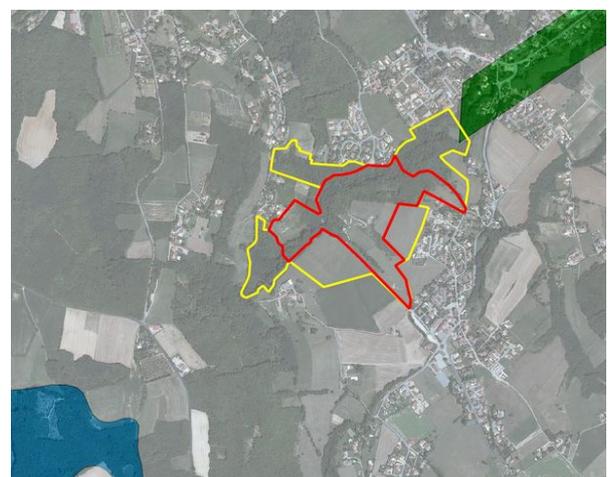
### Inscriptions aux inventaires et mesures de protection réglementaires :

- REDI : continuum forestier, continuum hydraulique, axe de déplacement de la faune (Département de l'Isère de l'Isère 2001).
  - Inscription en zone ND et NC dans le POS de 2001.
  - SRCE : pas de corridors identifié sur la commune, un réservoir de biodiversité à proximité : le vallon de Gerbole.
  - ZNIEFF : le site n'est pas concerné par un zonage ZNIEFF. Seul la ZNIEFF II arrive en bordure Est du site
  - Site archéologique indiqué sur le POS



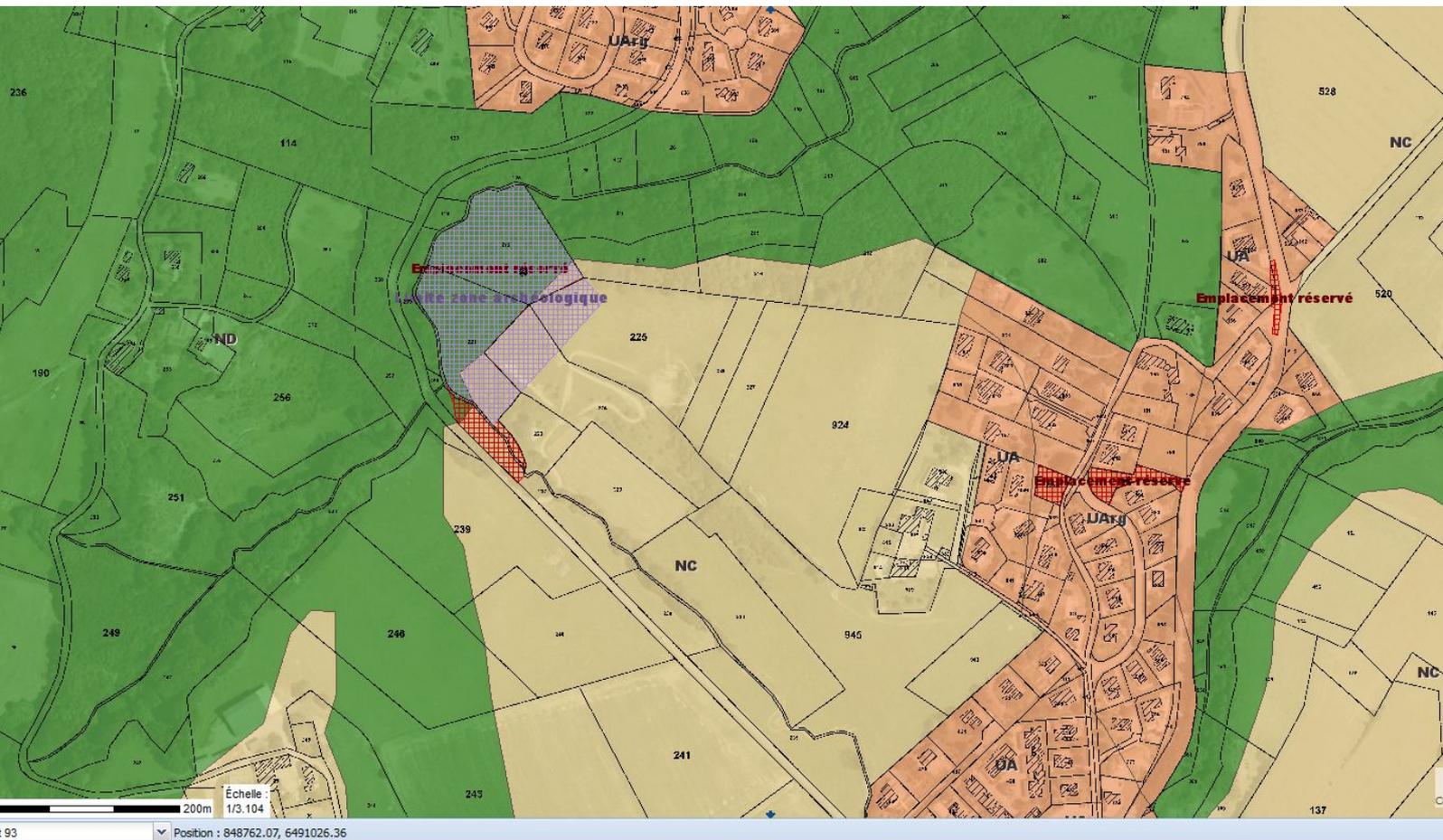
### SRCE (Schéma de cohérence écologique)

 Réservoir de biodiversité



### Zonages ZNIEFF

 ZNIEFF I  
 ZNIEFF II



Extrait du Plan Occupation des SOL (2001)

### **Diagnostic patrimonial / richesse écologique :**

**Flore :** *Helichrysum stoechas* (Interdiction cueillette en Isère), *Anacamptis morio subsp. Morio* (déterminante ZNIEFF), *Himantoglossum hircinum* (déterminante Znieff), *Polysticum setiferum* (Interdiction de Cueillette en Isère), *Orchis mascula* (déterminante Znieff)

**Faune :** Guêpier d'Europe (Protection Nationale, Annexe Vulnérable sur la Liste rouge 38, Priorité 5 au DOP38 ), Torcol fourmilier (Protection Nationale, En danger sur la Liste rouge 38, priorité 2 dans le DOP), Salamandre tachetée (Protection Nationale), Pic épeichette (Protection Nationale, Vulnérable sur la Liste rouge 38), Huppe fasciée (Protection Nationale, En danger dans la Liste rouge 38, priorité 4 dans le DOP), Bondrée apivore (Protection Nationale, Vulnérable dans la Liste rouge 38)

**Faune invertébrées :** Azuré du Serpolet (Protection nationale, Annexe IV de la Directive Habitat, En Danger sur la Liste rouge Européenne)

**Habitats :** Pelouses sèches écorchées à orchidées (34.332, Classe A, Habitat prioritaire à la DH), Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires à Orchidées (34.32, Classe A, Habitat prioritaire à la DH), Prairie de fauche de basse altitude (38.2, Classe C, Habitat communautaire à la DH)

## Problématique du site / Contexte local

Le site de la Tour de Montléans est déjà un site fréquenté par le public.

L'affleurement de granite est utilisé par Club Viennois de Haute Montagne (CVHM) comme un site d'escalade possédant de nombreuses voies. L'association a signé une convention avec le propriétaire du terrain pour cette utilisation.

La tour de Montléans est bien fréquentée par les escaladeurs locaux, le site étant référencé dans les guides d'escalade et fait l'objet d'une convention avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) ce qui entraîne une fréquentation supplémentaire. L'utilisation du site pour l'escalade se fait depuis le parking situé au nord puis par un petit sentier qui traverse le ruisseau sous la tour. Afin que les voies d'escalade soient praticables, la roche est nettoyée régulièrement à l'eau sous haute pression et peut-être avec des produits chimiques afin d'enlever les mousses. L'eau utilisée pour ce nettoyage des parois est pompée directement dans le ruisseau. L'impact sur le milieu naturel d'une telle action est très certainement important et sera à préciser. Des solutions pour une minimisation de cet impact devront être proposées.

Les promeneurs utilisent également le site en empruntant un cheminement déjà en place mais situé totalement en terrains privés. Aujourd'hui, les propriétaires acceptent cette fréquentation piétonne.

Le site archéologique de l'ancien château est également visité et une manifestation médiévale a même déjà été organisée autour de la tour.

Un autre usage observé fréquemment est le passage de véhicules tout terrain à moteurs (moto-crosse et quads) sur les parties sableuses en forte pente et escarpées du site.

Cette pratique, hors des chemins ouverts à la circulation, dans le milieu naturel, est totalement illégale. De plus, elle entraîne une très forte dégradation des milieux prioritaires au titre de la Directive Habitats de l'Europe. Le dérangement sur la colonie de Guépriers d'Europe est très important. Ce dérangement par les motos était déjà cité dans une étude de Gère vivante en 2004 ! Le dérangement sonore est important et de nombreux riverains se plaignent auprès de la commune.

Des animations pédagogiques scolaires sont déjà organisées sur le site notamment par l'association Nature vivante.

A proximité des pelouses écorchées à immortelles et orchidées, des ruches sont installées par les apiculteurs du « Rucher de Montléant » qui commercialisent du miel bio en local. Une trentaine de ruches sont présentes. La conciliation entre le passage du public à proximité et les ruches devra être prise en compte dans les cheminements. Cette activité déjà présente, peut également être un sujet pédagogique supplémentaire à développer sur le site.

Des coupes de bois sont régulièrement effectuées sur le périmètre du site, parfois sur de grandes surfaces. La signature et/ou la mise en place de conventions avec les propriétaires permettront de gérer de façon plus durable l'exploitation des boisements.

Le site concentre donc de nombreux enjeux : naturalistes, sportifs, culturels et économiques.

La commune de Jardin est très concernée par la préservation de son environnement et réalise depuis de nombreuses années des actions en ce sens. Elle est propriétaire d'une mare pédagogique (la mare du Fouillet) qui est utilisée par les classes de la commune pour des animations pédagogiques.

## **Préconisations de gestion :**

- Lutte contre la présence de véhicules à moteur tout terrains dans le milieu naturel,
- Limitation de l'avancée de l'embroussaillage par les prunelliers sur le coteau escarpé,
- Adaptation des pratiques agricoles en cours sur le site : dates de fauche et arrêt (ou limitation) des apports organiques, réflexion sur les dates de mise en pâture et rotation pour éviter le sur-pâturage de certains secteurs,
- Lutte et veille contre les plantes envahissantes notamment la Renouée du Japon,
- Conciliation des pratiques d'escalade et la préservation du milieu naturel,
- Encadrement de la fréquentation du public et obtention de droits de passage pour l'ouverture au public (amélioration des parkings),
- Amélioration des connaissances naturalistes et mise en place de suivis pour les espèces cibles,
- Rafraîchissement des fronts de taille pour la nidification des guêpiers.
- Intégration et conciliation entre la valorisation naturelle et historique du site.

## **Bilan**

**Note globale = 71,21/ 100 (seuil d'éligibilité > 50)**

**Note patrimoine naturel = 46,67/ 100 (seuil d'éligibilité > 40)**

La Tour de Montélans est un site déjà identifié et utilisé pour de nombreux usages dont la majorité sont récréatifs.

Le patrimoine naturel du site n'en est pas moins important et de nombreuses espèces patrimoniales sont d'ores et déjà connues et méritent une attention particulière. Les milieux naturels, et notamment les pelouses sèches écorchées à orchidées, sont particulièrement intéressantes et très menacées soit par l'avancée des espèces buissonnantes mais surtout par la dégradation liée au passage des véhicules à moteur. Des actions conservatoires devront rapidement être trouvées pour pallier à ces deux problématiques. D'une façon générale, l'ensemble des pelouses sèches de l'Isère Rhodanienne sont menacées par l'abandon du pastoralisme traditionnel et l'intégration des plus intéressantes d'entre elles dans le réseau des espaces naturels sensibles du département est un moyen efficace d'aboutir à leur préservation.

Le site présente de nombreux intérêts pédagogiques déjà exploités aujourd'hui et seuls de petits aménagements ponctuels seraient nécessaires pour mieux encadrer les visites actuelles sur les cheminements existants.

La conciliation entre les différents usages et la préservation de l'environnement sera un point central de la gestion future de ce site.

**En conclusion, ce site présentant des milieux rares et patrimoniaux pour le secteur pourrait intégrer le réseau des espaces naturels sensibles en tant qu'ENS local.**

La commune n'est aujourd'hui propriétaire d'aucune parcelle en zone d'intervention. Un travail important d'animation foncière pour l'acquisition de terrain en maîtrise d'usage sera à réaliser pour aboutir au lancement du Plan de Préservation et d'Interprétation (PPI), première étape à la réalisation des actions de gestion et d'ouverture au public.

**FICHE EVALUATION - Nom du site**  
**Évaluateur : Lucile Béguin ( Nature Vivante)**  
**Date évaluation : 04/03/2015**

cotation du site / 100 **71,21**

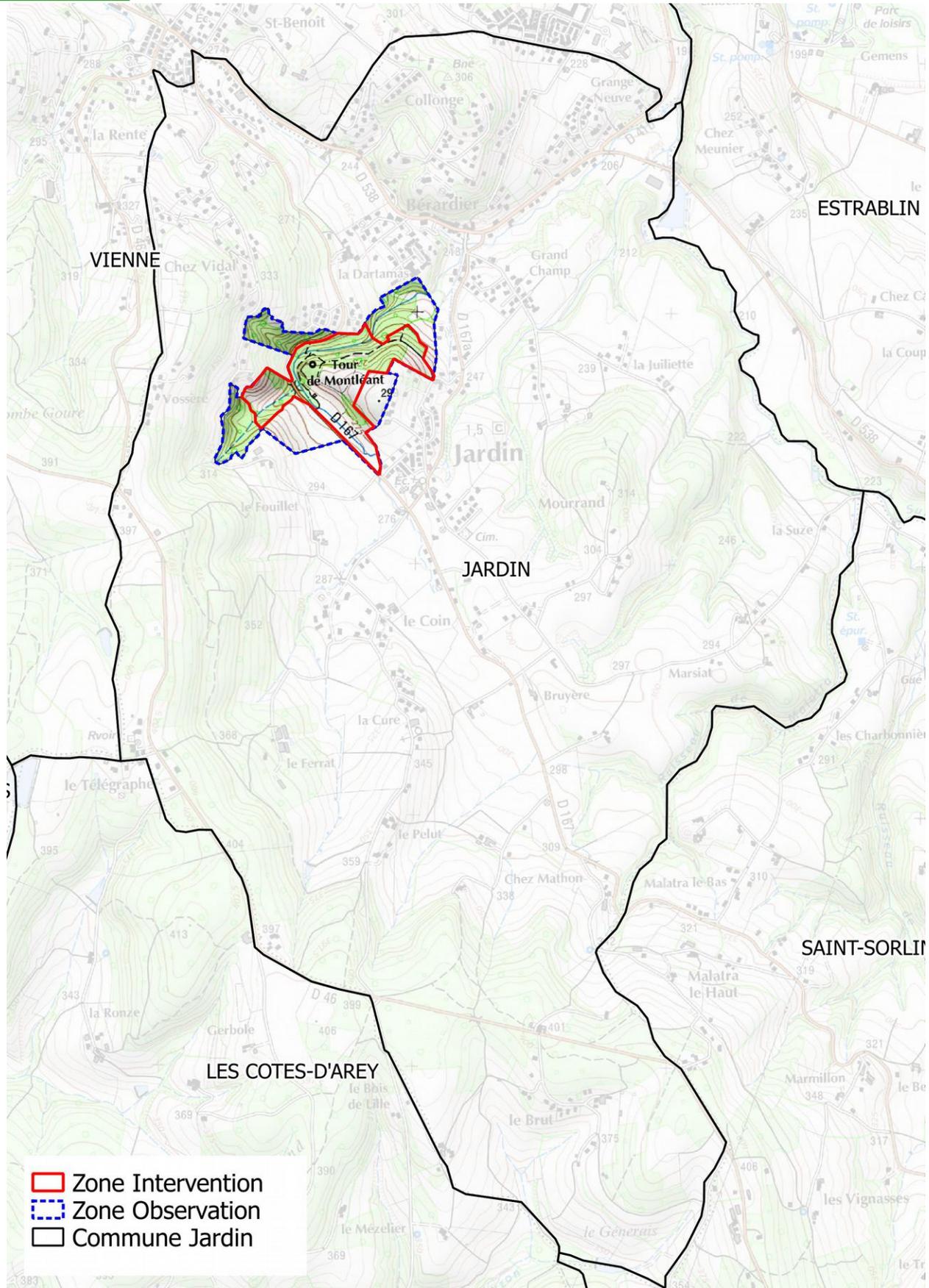
	note pond./100	coeff	note brute	note max	erreur; alerte
<b>ENVIRONNEMENTAL</b>	<b>42,86</b>	<b>65%</b>	<b>66</b>	<b>45,26</b>	
<b>Patrimoine naturel</b>	46,67	65%	72	10,36	
<b>Stratégie environnementale globale</b>	7,80	20%	39	2,86	
Zone humide	8,00	40%	1	5	
Politique de l'eau (qualité de l'eau, crue, ...)	2,50	10%	1	4	
pelouse sèche	15,00	15%	3	3	
corridors biologiques	6,00	15%	2	5	
Accompagnement des politiques européennes et nationale	2,50	10%	1	4	
DOP et liste d'alerte flore Gentiana	5,00	10%	1	2	
<b>état des lieux écologiques</b>	64,00	80%	80	8	
habitats	50,00	50%	3	3	
espèces végétales	8,33	25%	1	3	
espèces animales vertébrés	15,00	15%	3	3	
espèces animales invertébrés	6,67	10%	2	3	
<b>Menaces et tendances</b>	12,00	15%	80	24,00	
<b>menaces</b>	33,33	33%	100	10	
menaces	100,00	100%	2	2	
<b>perspective écologique de restauration (potentialité du site)</b>	26,66	33%	80	8	
perspective écologique de restauration (potentialité du site)	80,00	100%	4	5	
<b>faisabilité de maintien, restauration,...</b>	20,00	33%	60	6	
faisabilité de maintien, restauration,...	60,00	100%	3	5	
<b>Paysage</b>	7,00	10%	70	7,00	
participation du site au paysage global (vision extérieure)	30,00	50%	3	5	
ambiance à l'intérieur du site (vision intérieur)	40,00	50%	4	5	
<b>Surface</b>	0,27	10%	3	3,91	
surface d'intervention	1,21	70%	16	3	
surface d'observation	1,52	30%	33	4	
<b>DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b>	<b>28,35</b>	<b>35%</b>	<b>81</b>	<b>7,97</b>	
<b>Social</b>	66,71	80%	83	8,80	
<b>Accueil des scolaires</b>	24,06	30%	80	8	
Intérêt brut du site pour l'accueil de scolaires	34,00	34%	3	3	
Niveau d'aménagement actuel pour l'accueil des scolaires (immédiat)	19,80	33%	3	5	
	26,40	33%	4	5	
<b>Accueil du grand public</b>	29,33	40%	73	8	
Intérêt brut du site pour l'ouverture au grand public	33,33	50%	4	6	
	20,00	25%	4	5	
	20,00	25%	4	5	
<b>Intégration d'un patrimoine naturel et culturel</b>	15,00	15%	100	10	
intérêt du site en matière d'intégration d'un patrimoine naturel et culturel	100,00	100%	2	2	
<b>Acceptation locale</b>	15,00	15%	100	10	
acceptation locale, vis à vis donneurs d'ordre	50,00	50%	5	5	
acceptation locale, vis à vis des partenaires (associations, ..)	50,00	50%	5	5	
<b>Economique</b>	14,29	20%	71	7,14	
<b>Potentiel du site en matière de développement touristique</b>	71,43	100%	5	7	

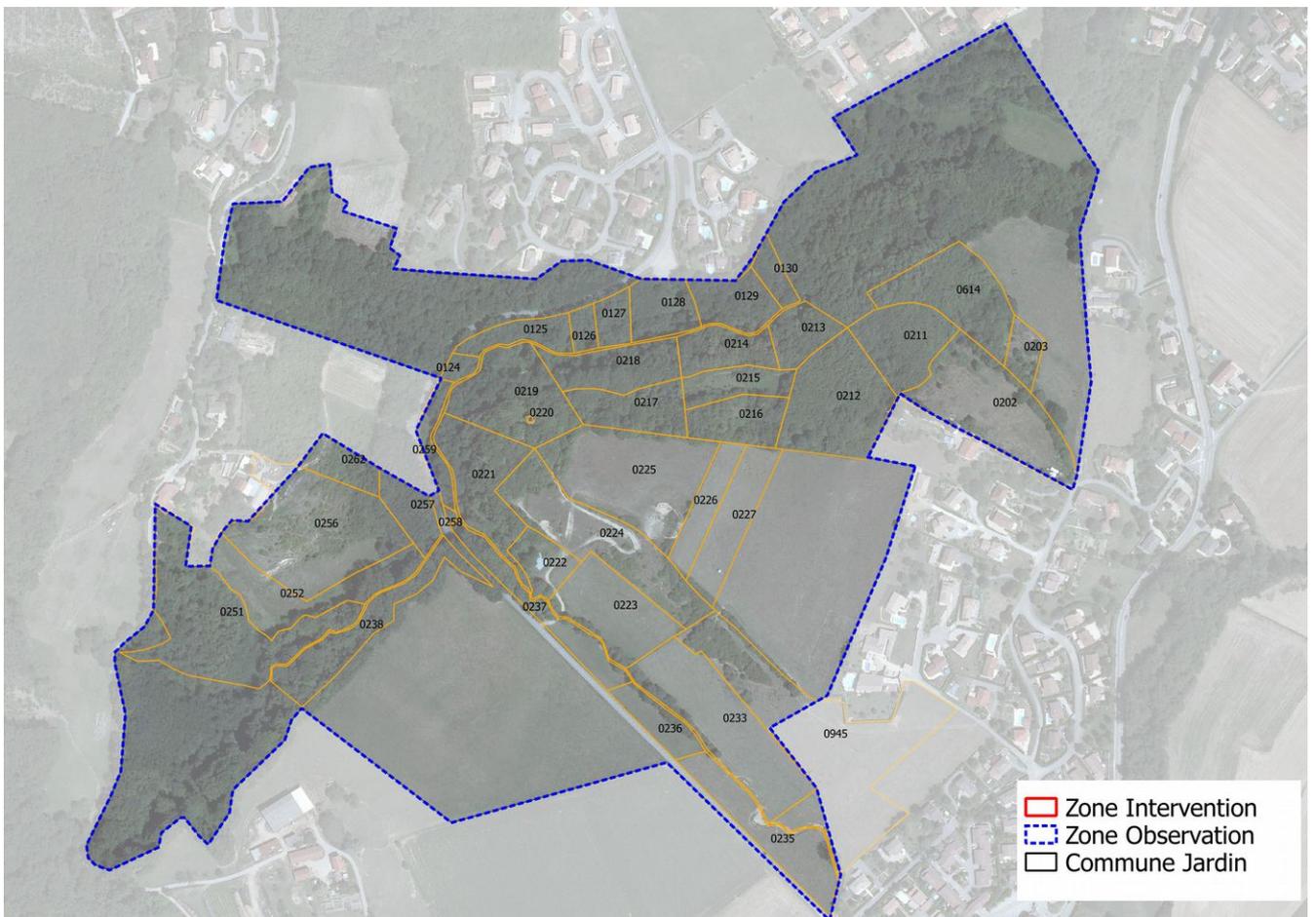
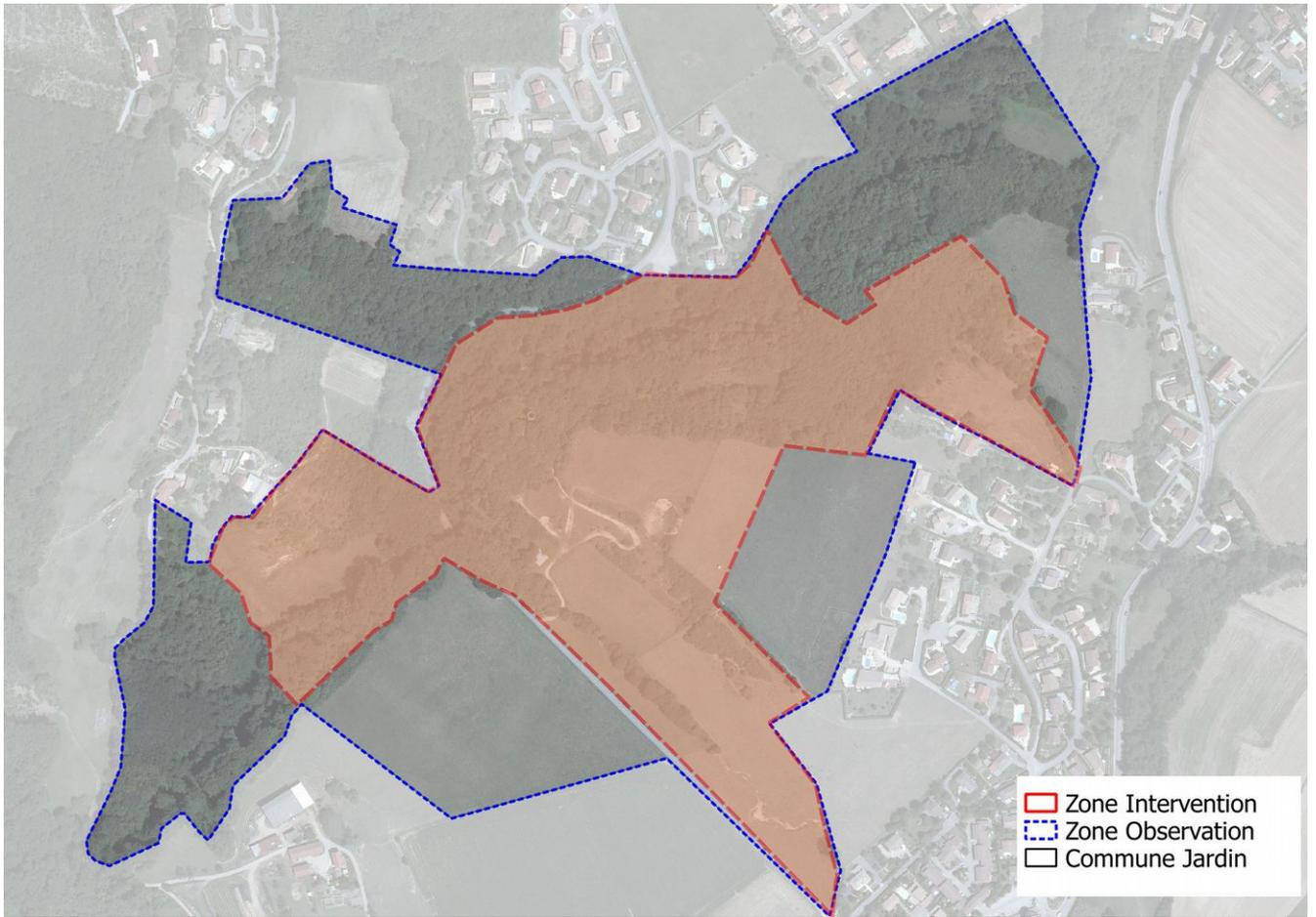
**COMMENTAIRES DIVERS**

- La fiche est établie sur la zone d'intervention, des commentaires supplémentaires peuvent être fait pour la zone d'observation  
*rappel : zone d'intervention incluse ou égale à la zone d'observation*

- accueil des scolaires : si note 0 ou 1 : commentaire obligatoire dans la fiche  
*Service développement durable 03/03/2015*

**Annexes :**





## Parcelles de la Zone d'Intervention :

section	parcelle	superficie	lieu_dit	propriétaire
AL	124		575LA DARTAMAS	PION/BERNARD JEAN FRANCOIS
AL	125		2145LA DARTAMAS	CHAVASSIEUX/THERESE ANNE
AL	126		830LA DARTAMAS	VACHER/GILBERT ARMAND
AL	127		1312LA DARTAMAS	OGIER/JEAN-JACQUES
AL	128		2807LA DARTAMAS	VACHER/MAURICE EMILE
AL	129		2940LA DARTAMAS	VACHER/MAURICE EMILE
AL	130		1148LA DARTAMAS	FOURNIER/LUCIEN
AL	202		9050MONTLEANT	MARTIN/GISELE ENNEMONDE
AL	203		1356MONTLEANT	CHARRETON/RAYMOND ANDRE
AL	211		4630MONTLEANT	MARTIN/GISELE ENNEMONDE
AL	212		7710MONTLEANT	RIVOIRE/MICHEL LOUIS
AL	213		2330MONTLEANT	RIVOIRE/MICHEL LOUIS
AL	214		2860MONTLEANT	BELIN/JEAN
AL	215		2530MONTLEANT	MARTIN/GISELE ENNEMONDE
AL	216		3172MONTLEANT	MARTIN/GISELE ENNEMONDE
AL	217		3680MONTLEANT	DERORY/JEAN-NOEL
AL	218		4150MONTLEANT	DERORY/JEAN-NOEL
AL	219		6531MONTLEANT	ROCHE/JEAN LAURENT
AL	220		39MONTLEANT	ROCHE/JEAN LAURENT
AL	221		5795MONTLEANT	BON/GERARD HENRI PIERRE
AL	222		2180MONTLEANT	BON/GERARD HENRI PIERRE
AL	223		5750MONTLEANT	BON/GERARD HENRI PIERRE
AL	224		8400MONTLEANT	BON/GERARD HENRI PIERRE
AL	225		10395MONTLEANT	ROCHE/JEAN LAURENT
AL	226		2600MONTLEANT	JD2P
AL	227		4343MONTLEANT	JD2P
AL	233		9225MONTLEANT	JD2P
AL	235		5125LE FOUILLET	JD2P
AL	236		2180LE FOUILLET	BON/GERARD HENRI PIERRE GIRARDIN/SOLANGE LOUISE
AL	237		3470LE FOUILLET	JULIETTE GIRARDIN/SOLANGE LOUISE
AL	238		4810LE FOUILLET	JULIETTE
AL	251		11475LE FOUILLET	CHAVASSIEUX/THERESE ANNE
AL	252		5590LE FOUILLET	CHAVASSIEUX/THERESE ANNE
AL	256		11500LE FOUILLET	CHAVASSIEUX/THERESE ANNE
AL	257		2075LE FOUILLET	MASSOT/ANDRE PIERRE MARIE
AL	258		115LE FOUILLET	MASSOT/ANDRE PIERRE MARIE
AL	259		1615LE FOUILLET	CHAVASSIEUX/THERESE ANNE
AL	262		1930LE FOUILLET	MASSOT/ANDRE PIERRE MARIE
AL	614		6084MONTLEANT	CHARRETON/RAYMOND ANDRE
AL	945		16958MONTLEANT	JD2P

En jaune : parcelles à redécouper.